



**RAPPORT SYNTHETIQUE DES ACTIVITES
DU
SECRETARIAT GENERAL**

2 021



Aloys Jousten (1937-2021)

Après un long et brillant parcours qui l'a vu tour à tour devenir prêtre, docteur en théologie morale, professeur, directeur de collège, doyen de Saint-Vith puis d'Eupen, Aloys Jousten a été nommé évêque de Liège le 9 mai 2001.

Sa cérémonie d'ordination fut à la fois un moment de joie et de ferveur populaires, tant le nouvel évêque faisait l'unanimité par la justesse de ses discernements, son humilité et sa disponibilité.

Bien qu'évêque de Liège, il restait toujours profondément attaché à sa chère Région germanophone, dont il continuait à lire le « Grenz Echo » tous les jours. Toutefois, cette Région étant également celle dite des « trois frontières », il avait veillé à parler un néerlandais impeccable, et maîtrisait parfaitement l'anglais.

Peu après son ordination, ses confrères évêques allaient lui demander d'assumer la lourde tâche d'évêque référendaire des organisations de solidarité, dont Caritas, Entraide et Fraternité, Vivre Ensemble, Justice et Paix et le Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL).

Très rapidement, il allait imprimer sa marque sur ces organisations en adoptant une politique de présence sur le terrain aussi systématique que possible. Il ne manquait jamais une réunion de Conseil d'administration ni une Assemblée générale, ce qui lui en coûtait manifestement, tant en raison de la durée des déplacements et de la disponibilité qu'exigeaient ces réunions que de sa préférence manifeste pour une présence moins « institutionnelle » et plus proche des gens.

Toutefois, il ne manquait pas non plus une invitation à une animation ou à un voyage pastoral, fût-ce à l'étranger. Les proches d'« Entraide et Fraternité » se souviennent d'ailleurs avec émotion de son voyage au Nicaragua, en 2013, et des messages qu'il lui a inspirés.

Au sein de Caritas, il adoptait une attitude qui n'était pas toujours confortable pour ses interlocuteurs, un savant mélange de critique et de bienveillance. Il s'agissait sans doute d'une façon d'inciter à aller toujours plus loin, à se remettre sans cesse en question par rapport à la personne du plus pauvre, du plus opprimé, afin d'éviter de se renfermer dans un cocon, des procédures ou des routines.

Il était également capable d'une parole forte, comme ce fut le cas en 2015 avec sa participation à une prise de position de 125 évêques du monde entier pour une réglementation européenne sur les minerais dits « des conflits ».

Rarement en colère, presque toujours souriant, affable et profondément bon, Monseigneur Jousten restera sans aucun doute dans le cœur de ceux qui l'ont connu, et son départ laisse un grand vide.

INTRODUCTION

Après le choc qu'a constitué, en 2020, la pandémie due au coronavirus, 2021 est restée marquée par ce fléau dont les vagues successives, telles les répliques d'un séisme, donnent à penser que, désormais, plus rien ne sera comme avant.

L'humanité, bien sûr, n'est pas restée inactive, et il faut saluer le volontarisme dont beaucoup ont fait preuve, notamment en vue de la mise au point de vaccins aussi fiables que possible dans des délais extrêmement courts, ou la créativité développée, particulièrement dans le monde des soins, pour faire face au dilemme qui consiste à protéger les patients aussi bien que le personnel qui les accompagne.

Dans le monde du travail, également, le développement de nouveaux outils de communication permettant le travail « à distance » a pu répondre, vaille que vaille, aux exigences sanitaires les plus urgentes.

Dans le monde politique, enfin, l'approche par « tâtonnements », qui a vu se succéder les formules et mécanismes de décision les plus divers, a engendré de nombreuses frustrations et manifestations de colère. Il reste que cette approche était, dans une large mesure, inévitable.

C'est dans ce contexte que la Belgique, surtout francophone, a été frappée, au milieu du mois de juillet, par des inondations d'une gravité exceptionnelle, qui ont notamment causé la mort d'une quarantaine de personnes. Au-delà des drames humains qui en ont résulté, ces inondations ont permis de prendre conscience, à nouveau, d'une double réalité :

- Si les changements climatiques se traduisent par des évolutions lentes, qui ne se perçoivent pas nécessairement d'une année à l'autre, il devient clair que les déséquilibres actuels se traduisent par une instabilité de plus en plus grande, qui n'épargne pas nos latitudes ;
- Les approches et dispositifs que nos pays et organisations ont développés de longue date pour répondre aux besoins des pays dits « appauvris », tels que ceux visant la « réduction des risques de catastrophe » (DRR, pour *Disaster Risk Reduction*), s'avèrent désormais de plus en plus pertinents pour nos pays et nos populations, avec le risque grandissant que, dans un contexte de plus en plus hostile par rapport aux migrants, ceci n'entraîne un déplacement de nos politiques de développement au détriment de ceux qui en sont les destinataires prioritaires.

C'est notamment pour ces raisons que les réflexions en cours sur les phénomènes de (dé-)colonisation, par exemple au sein d'Entraide et Fraternité, se révèlent d'une importance capitale. Il ne s'agit en effet pas seulement d'une question spécifique aux relations Nord-Sud : les organisations actives dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion constatent, depuis longtemps, que l'un des facteurs essentiels réside dans la « décolonisation des esprits », par laquelle ceux et celles qui en sont les victimes se libèrent de l'image négative que la société leur renvoie d'eux-mêmes pour revendiquer leur légitimité à intervenir dans des questions pour lesquelles personne d'autre n'est autorisé à s'exprimer en leur nom.

* *
*

Un autre évènement marquant en 2021 a été la 26^{ème} édition de la *Conference of Parties*, communément dénommée « COP26 ». Celle-ci s'est achevée sur un bilan en demi-teinte, dont les plus optimistes ont relevé l'insistance plus forte sur la valeur des engagements qui y ont été pris, l'expérience ayant démontré qu'une des faiblesses majeures du processus ne consistait pas tant dans la faiblesse des engagements pris que dans le non-respect des « contributions déterminées au niveau national » (*Nationally Determined Contributions – NDC*).

On ne peut s'empêcher de mettre cet évènement en parallèle avec une constatation faite lors du dernier forum politique de Haut-Niveau des Nations-Unies sur le Développement Durable, constatation selon laquelle la pandémie avait un impact dramatique sur la poursuite des objectifs de ce dernier, les ODD.

* *
*

Un évènement marquant de 2021 fut également l'élection de Joe Biden comme 46^{ème} Président des Etats-Unis d'Amérique, élection qui devait donner lieu à un spectacle aussi désolant qu'inquiétant, celui de l'occupation du Congrès américain par une poignée de sympathisants de son opposant, Donald Trump,

un procès étant d'ailleurs en cours, actuellement, afin de déterminer sa responsabilité dans cette action particulièrement grave. La mention de cet évènement dans ce rapport d'activités se justifie notamment par le fait qu'il s'agit d'un indice supplémentaire de la perte de confiance grandissante dans la démocratie que l'on observe dans un grand nombre de pays, un phénomène auquel la pandémie n'est sans doute pas étrangère.

Pour en revenir à cette pandémie, on ne peut que s'inquiéter, en effet, de la stigmatisation de plus en plus violente à l'égard de ceux qui font valoir leur droit à l'intégrité physique pour refuser tout vaccin, stigmatisation ayant amené la Ligue des Droits Humains à introduire auprès du Conseil d'Etat un recours en annulation d'une décision gouvernementale qu'elle considère comme une atteinte aux droits fondamentaux. Cette initiative devait d'ailleurs susciter de la part de Françoise Tulkens, ancienne Vice-Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, un plaidoyer vigoureux pour la désobéissance civique dont elle explique, en citant Hannah Arendt, qu'elle ne s'oppose pas à la démocratie mais consiste, au contraire, à « rappeler l'esprit des lois »¹.

* *
*

Un dernier évènement majeur survenu en 2021 est le lancement officiel d'une démarche déjà en gestation depuis quelques années, le processus synodal, en vue du synode qui se réunira en 2023 sur ce thème.

Cet évènement peut sans doute être qualifié d'historique, selon les termes de l'abbé Alphonse Borras, membre belge de sa commission théologique, qui y voit « une analogie entre ce que nous vivons et la réforme grégorienne du début du deuxième millénaire ». Selon lui, il s'agit en effet de revenir vers une organisation plus décentralisée de l'Eglise, à rebours du mouvement de centralisation par lequel la réforme grégorienne avait voulu l'affranchir du pouvoir des princes.

* *
*

1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES

1.1 LE SECRETARIAT GENERAL

Le changement majeur intervenu au cours de l'année 2021 fut incontestablement, pour notre secrétariat général, le retour au bercail de son ancien Président, Peter Annegarn, après un intérim efficacement assuré par l'actuel Président de Caritas Secours, Jean Spronck.

Pour le surplus, et à l'instar de l'année précédente, le secrétariat général a dû adapter fondamentalement ses méthodes de travail afin de répondre aux exigences liées à la situation sanitaire. Après un allègement important de ces mesures permettant, dès le mois de septembre, la reprise de réunions *in presentia*, de nouvelles réglementations allaient toutefois, progressivement, imposer à nouveau la quasi-généralisation du télétravail.

On mentionnera toutefois une initiative prometteuse lancée lors de l'Assemblée générale du 21 avril, celle qui consiste en la mise en place d'une politique de gestion financière éthique et durable. Cette réflexion, menée simultanément au sein de Caritas Europa, allait permettre la présentation d'un premier rapport d'étape au Conseil d'administration du 9 décembre.

1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA

L'année 2021 a connu l'aboutissement de deux projets entamés de longue date :

¹ <https://ne-np.facebook.com/LaPremiereRTBF/videos/la-d%C3%A9sob%C3%A9issance-civile-avec-fran%C3%A7oise-tulkens/999993573917503/>

- la révision des statuts civils et canoniques de Caritas Belgica, afin de tenir compte de l'évolution importante intervenue au cours des dernières années sous le signe de ce qu'il avait été convenu de qualifier, à l'époque, de « convergence »
- Organisation d'un séminaire de réflexion sous forme de retraite à l'intention des membres des instances des organisations « Caritas » tant francophones que flamandes, en ce compris, bien entendu, Caritas international.

En ce qui concerne le premier de ces deux projets, la conférence épiscopale a adopté, le 20 mai, les nouveaux statuts canoniques au terme d'un travail mené de façon très rigoureuse et dans un grand souci de concertation avec les organisations concernées. Ces nouveaux statuts font désormais référence au « réseau Caritas » et prévoient des dispositions différentes selon qu'il s'agit de Caritas qualifiées de nationale/régionale ou de diocésaine. Ils imposent à chacune d'entre elles de souscrire explicitement, dans ses statuts, aux statuts canoniques de Caritas Belgica.

Quant au deuxième de ces deux projets, il a enfin pu se concrétiser, après deux reports, sous la forme d'une retraite de 4 jours à l'Abbaye de Chimay. Ce séminaire, auxquels nos deux évêques référendaires ont activement participé, a permis de renforcer les liens de fraternité existant entre nous, mais également d'approfondir deux thèmes essentiels :

- La méthode dite « François » de discernement, inspirée d'*Evangelii Gaudium*, qui constitue en quelque sorte une clé de lecture de l'ensemble des textes rédigés par notre pape François ;
- La brochure « Servir par amour » sur l'identité et la mission de Caritas, adoptée par le Conseil Représentatif de *Caritas Internationalis* sur proposition d'une commission présidée par Dominic Verhoeven, Directeur de Caritas Vlaanderen.

A l'issue de cette retraite, l'enthousiasme des participants était tel qu'il a été convenu de renouveler l'expérience tous les deux ans.

1.3 CARITAS WALLONIE

Après l'ouverture, en 2020, de deux nouvelles structures d'hébergement pour demandeurs d'asile et, en particulier, pour mineurs étrangers non-accompagnés, à Grivegnée et à Ransart, l'année 2021 a constitué la première année pleine de fonctionnement, avec ses imprévus et ses difficultés. L'engagement de tous a cependant permis de tirer les enseignements de ces difficultés et de conclure l'année avec un bilan extrêmement positif.

En particulier, le C.A. de Caritas Wallonie a pu constater *de visu* la qualité du travail réalisé à Ransart et apprécier la détermination des jeunes hébergés à venir à bout de leurs entreprises, comme le révèle par exemple le succès inattendu de leurs résultats scolaires.

C'est donc avec soulagement que nous avons appris que le Ministre wallon du logement, M. Collignon, avait marqué son accord pour l'octroi d'un financement supplémentaire dans le cadre de l'agrément de Caritas Wallonie comme Association de Promotion du Logement (APL).

1.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »

Cette commission s'est réunie à trois reprises en 2021.

Les deux premières réunions ont essentiellement été consacrées à une analyse des conséquences de la pandémie pour l'Eglise et pour le monde, et la troisième aux réponses apportées aux inondations du mois de juillet.

En ce qui concerne la pandémie, la première réunion a porté sur l'analyse du questionnaire adressé l'année précédente aux chrétiens et à leurs communautés, questionnaire dépouillé par le secrétaire général de notre Caritas et un correspondant du vicariat du Brabant flamand, M Geert De Cubber.

Il est notamment apparu des réponses à ce questionnaire que la pandémie avait à la fois suscité de grands drames et de nombreuses initiatives spontanées, initiatives souvent modestes mais significatives et désintéressées. Le communiqué de presse adopté par nos évêques à la suite de ce travail n'a toutefois reçu que peu d'échos médiatiques, mais n'en était pas moins porteur d'espérance tant pour les personnes frappées par la pandémie et pour ceux qui s'engagent à leurs côtés que pour l'ensemble de la population, dont personne ne peut prétendre être immunisé du « virus de l'indifférence » ni de celui du découragement.

La deuxième réunion a, quant à elle, également permis de faire le point sur la situation, mais cette fois, avec un recul plus important dont sont, en particulier, apparus les risques et tendances suivants :

- Celui d'inégalités accrues, tant d'un point de vue matériel qu'en matière de santé physique ou mentale, ou encore d'autres points de vue tel que celui de la fracture numérique ;
- Celui de la polarisation croissante et de la montée des extrémismes, notamment en raison du désarroi découlant des phénomènes évoqués ci-dessus ;
- Une prise de conscience renouvelée du rôle essentiel des « corps intermédiaires », tant afin de briser l'isolement que pour faire face à l'anxiété découlant de la situation sanitaire et sociale.

1.5 L'UNIVERSITE DE NAMUR ²

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le secrétaire général fait partie des 3 administrateurs « externes » que compte désormais l'université de Namur dans le cadre de sa « nouvelle gouvernance ».

Indépendamment de ce mandat, il a également été à nouveau sollicité, le 20 mai, pour une demi-journée de formation dans le cadre du certificat (inter-)universitaire en éthique des soins de santé (CUESS) sur le thème « Ethique et justice sociale ».

L'indemnité forfaitaire liée au mandat d'administrateur est intégralement remboursée à Caritas.

1.6 LES BATISSEURS

Un autre mandat assumé à titre personnel mais susceptible de concourir à la mission de Caritas est celui qu'il lui a été demandé d'exercer comme accompagnateur d'un groupe des « Bâtisseurs », une initiative relativement informelle née au sein de l'archevêché de Paris et en cours d'essaimage à Bruxelles. Il s'agit d'un groupe de jeunes de 20 à 30 ans environ, qui achèvent leur formation ou viennent d'entrer dans la vie professionnelle et souhaitent se former durant deux ans, à raison de deux soirées par mois, à l'enseignement social de l'Eglise.

Ces formations se basent sur le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* ³, mais elles incluent également les derniers développements intervenus depuis la rédaction de ce *Compendium*.

En 2021, ces formations ont traité des thèmes suivants :

- *Pourquoi faut-il une option préférentielle pour les pauvres ?* avec Bénédicte Nolet, enseignante en théologie (2 février)
- *Une vie pour et avec les pauvres, est-ce possible ?* avec Jean Tonglet, volontaire permanent d'ATD Quart-Monde (23 février)
- *Tous frères ? Quelle place pour la solidarité dans notre société ?*, par Patrick Debuquois (23 mars)
- *Comment agir pour la solidarité dans notre société ?* par Bruno Nève, ancien diplomate et Président de la banque alimentaire de Liège (20 avril)
- *L'argent est-il mauvais ?* par l'Abbé Emil Piront, docteur en théologie (25 mai)
- *L'Eglise est-elle riche ?* par Jean-Baptiste de Franssu, Directeur de la banque du Vatican (15 juin)

1.7 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG »



Cette société a été créée en 1994 par les Caritas de Luxembourg et de Trèves sous la forme d'un

² <https://www.unamur.be/>

³

http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_2006_0526_compendio-dott-soc_fr.html

groupement européen d'intérêt économique, en vue de promouvoir la dimension sociale de la grande région européenne Sar-Lor-Lux. En font, en outre, partie actuellement notre Caritas ainsi que la Fédération des Œuvres de charité du diocèse de Metz.

Elle n'a tenu, au cours de l'année 2021, qu'une réunion formelle ; par contre, un groupe de préparation de sa prochaine rencontre interrégionale, initialement prévue la même année mais reportée à l'année suivante, s'est réuni plus fréquemment.

Cette rencontre vise à échanger sur le travail réalisé dans chacune des Caritas membres selon un axe double :

- d'une part, celui des publics-cibles, qui sont à la fois les professionnels, les volontaires et ceux auxquels ils s'adressent ;
- d'autre part, celui des thématiques, qui sont celles du sans-abrisme et de l'aide au logement, de l'aide matérielle et de la migration.

En dépit du report du calendrier initialement prévu, le principe d'une rencontre en deux temps a été conservé :

- Un séminaire « virtuel » en 2022, au cours duquel chaque délégation présenterait par vidéo des exemples de son travail et de la perception qu'en ont leurs « bénéficiaires »
- Un séminaire *in presentia* en 2023.

1.8 CARITAS EUROPA ⁴



A l'instar de celle de l'année 2020, la Conférence Régionale (Assemblée générale) de Caritas Europa qui s'est tenue en 2021, les 11 et 12 mai, l'a été par téléconférence.

Outre les « figures imposées » qui y sont habituellement traitées, la conférence régionale a comporté une très intéressante présentation de l'encyclique *Fratelli tutti* par le Dr. Anna Rowlands, professeure à l'université de Durham, ainsi qu'un échange sur le plan stratégique 2021-2028 qui venait d'être adopté.

Quant à son Comité Exécutif (Conseil d'administration), il s'est réuni à 4 reprises dont une fois à Madrid, au siège de Caritas Espagne. Cette réunion fut notamment l'occasion de prendre connaissance sur place de l'impressionnant engagement de la Caritas madrilène auprès de *Canada Real*, un bidonville de 7 300 habitants aux portes de la ville, en particulier dans des initiatives de formation pour les plus jeunes et dans la mise en place d'espaces de paroles pour les femmes ⁵.

Un autre changement important concernant ce Comité exécutif est celui de sa composition, une représentante des « Young Caritas » y siégeant désormais, à titre expérimental, avec voix consultative. Il s'agit d'une étape importante d'un processus visant une participation accrue des femmes et des jeunes dans les instances de décision.

2021 marque également la dernière année au cours de laquelle il est demandé à chaque organisation-membre faisant partie de l'Union européenne de rédiger elle-même un rapport relatif au Programme National de Réforme de son pays, ce travail étant apparu, à la longue, comme à la fois trop répétitif et trop fastidieux. Désormais, c'est le secrétariat de Caritas Europa qui se chargera de l'élaboration de ces rapports, toujours en bonne concertation avec ses organisations-membres.

On signalera encore ici, d'un point de vue plus matériel, les progrès considérables engrangés à propos d'un dossier en souffrance depuis plusieurs années, celui dit de la « Spanish Legacy » : il s'agit d'un legs attribué à Caritas Europa par un testateur espagnol, et dont l'exécution se heurtait, depuis plusieurs années, à de nombreux obstacles tant juridiques qu'administratifs. Grâce à l'apport précieux de Caritas Espana, plusieurs blocages dans ce dossier ont pu être levés en 2021 et laissent présager d'un aboutissement favorable dans des délais plus raisonnables.

⁴ www.caritas-europa.org

⁵ <http://www.caritasmadrid.org/caritas-madrid-acompana-las-familias-de-la-canada-real-para-acceder-un-futuro-mejor>

Toujours d'un point de vue plus « gestionnaire », on mentionnera enfin l'accord qui vient d'être obtenu de la part de la Commission européenne sur le renouvellement, pour une nouvelle période de 4 ans, de la convention-cadre obtenue dans le cadre du programme « CARES », convention permettant d'assurer le financement d'environ la moitié de l'activité de Caritas Europa.

1.9 CARITAS INTERNATIONALIS ⁶

Caritas Internationalis célébrait, le 12 décembre 2021, ses 70 ans d'existence.

Compte tenu du contexte sanitaire, cet anniversaire n'a toutefois pas donné lieu à de grandes manifestations mais a adopté la forme, plus modeste, d'une série de séminaire continentaux *on line*.

Celui qui portait sur l'Europe s'est déroulé le 4 octobre et avait pour titre *Solidarity in action - following the signs of the times*.

A l'occasion de cet anniversaire, *Caritas internationalis* a lancé une nouvelle campagne, *Together we*, qui vise à promouvoir la notion d'écologie intégrale telle que décrite dans les encycliques *Laudato Si'* et *Fratelli tutti*, et est appelée à être déclinée à tous les niveaux, jusqu'à celui des projets locaux.

Une autre évolution importante intervenue en 2021 fut la mise à jour des normes de gestion, dont l'élément le plus marquant a consisté dans l'adjonction d'une cinquième norme relative à la sauvegarde, terme désignant l'ensemble des mesures prises en vue de prévenir les abus dont l'actualité continue malheureusement à démontrer l'ampleur et la gravité.

C'est également en 2021 que *Caritas Internationalis* a procédé à l'évaluation à mi-parcours de son cadre stratégique 2020-2023, une évaluation qui allait de pair avec l'entame d'une autre réflexion stratégique portant, quant à elle, sur l'horizon 2030.

On mentionnera encore ici, en particulier, la Commission des Affaires juridiques (*Legal Affairs Committee* – LAC) qui, après une période de somnolence d'un an, a repris ses activités de façon plus soutenue.

Elle s'est, en effet, réunie à deux reprises *on line* et a notamment été appelée à rendre un avis sur la possibilité de postposer la prochaine Assemblée générale de *Caritas Internationalis*, initialement prévue en mai 2023, proposition qui n'a pas manqué de soulever une assez forte opposition au sein de Caritas Europa.

1.10 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française

Après sa reprise d'une activité plus soutenue en 2020, ce groupe ne s'est plus réuni qu'à une seule reprise en 2021.

L'essentiel de cette réunion a porté sur les accords non-marchands, qui seront évoqués plus en détail dans ce rapport à la section suivante.

2. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND

2.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) ⁷

Les instances de l'UNISOC ont continué à se réunir à un rythme soutenu en 2021 (10 réunions de Conseil d'administration !), toujours en téléconférence.

La persistance de la crise sanitaire a, en effet, eu pour conséquence de multiplier les sollicitations à l'égard des employeurs en général, et ceux du secteur non-marchand en particulier.

Aux dossiers « habituels » se sont donc superposés ceux liés aux mesures prises dans le cadre de la pandémie :

- Chômage temporaire (en particulier pour les étudiants)
- Chômage temporaire et formation
- Efforts de formation (loi sur le travail dit « faisable et maniable »...)
- ...

⁶ <http://www.caritas.eu>

⁷ <http://www.unisoc.be/>

En particulier, un temps considérable a été investi, en fin d'année, à la question de la vaccination, en particulier à propos de la vaccination obligatoire du personnel soignant et, par extension, à d'autres groupes professionnels.

On notera également les échanges qui se sont déroulés à propos des projets gouvernementaux de renforcement des contrôles des mesures « CoViD » à la suite de la constatation d'un certain nombre d'abus en la matière.

Parmi les autres dossiers, anciens ou nouveaux, non directement liés à la pandémie, on relèvera en particulier les suivants :

- A tout seigneur, tout honneur : l'accord interprofessionnel (AIP), qui n'avait pu aboutir en 2021, notamment en raison de l'opposition des représentants des travailleurs sur la question de la norme salariale, a fait l'objet, en 2022, d'une nouvelle proposition du Gouvernement aux partenaires sociaux qui, cette fois, l'ont adoptée
- Projet d'instauration d'un régime de congé (dits « petit chômage ») pour les parents d'accueil, ceux-ci n'en bénéficiant pas encore ;
- Extension des régimes de congé de naissance et de deuil
- Révision du système belge d'attribution des pécules de vacances, ce dernier étant en infraction par rapport aux règles européennes ;
- Plans dits *cafétéria* (visant à garantir le paiement de cotisations sur les avantages extra-barémiques)
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : dans un contexte lié à la non-conformité du système belge par rapport au prescrit européen, et dont la presse s'est largement fait l'écho, une question spécifique au secteur non-marchand a porté sur le problème de la discrimination par rapport aux autorités publiques, exemptées d'amendes en cas d'infraction.

Quant à la saga du travail dit *semi-agoral* ou *associatif*, largement évoquée dans notre dernier rapport d'activités, elle semble enfin avoir trouvé son aboutissement dans une « solution » que plusieurs membres de l'UNISOC avaient déjà prônée auparavant, celle qui consiste à modifier l'art. 17 de l'Arrêté Royal dit « ONSS » du 28/11/1969 en mettant en place un régime spécifique pour certaines catégories de secteurs, en particulier celui du sport et des activités socio-culturelles.

Quelques dossiers à portée plus générale se sont également imposés à l'agenda des partenaires sociaux :

- Celui de la mobilité dite « verte », en particulier à propos de l'électrification du parc automobile, un dossier qui concerne moins directement la plupart des employeurs du secteur non-marchand en raison de leur recours marginal au système des voitures de société ;
- La transposition de la directive sur les « lanceurs d'alertes » et sur les mesures non-discrimination qu'elle implique
- La conférence nationale pour l'emploi et, en particulier, les mesures de fin de carrière

Tous ces dossiers ont essentiellement été traités entre partenaires sociaux au sein du Conseil National du Travail (CNT)

A propos de ce Conseil, il faut rappeler ici qu'il constitue, en outre, une porte utile vers l'Union européenne grâce à son groupe de travail « Europe » au sein duquel sont notamment abordés les sujets traités par les Comités européens de l'Emploi (EmCo) et de la Protection Sociale (SPC), en présence des représentants de la Belgique au sein de ces comités. C'est également ce cadre qui permet une implication, même limitée, des partenaires sociaux dans le processus dit du « semestre européen » et de ses dispositions qui portent, le cas échéant, sur la lutte contre la pauvreté.

On relèvera encore, à propos des questions européennes, la présentation faite par notre secrétaire général au C.A. de l'UNISOC du projet de statut européen pour les associations européennes sans but lucratif. Il s'agit un dossier sorti de façon inattendue des limbes dans lesquelles l'avait plongé la commission « Barroso », et ce grâce à l'initiative d'un député européen allemand, M. Lagodinsky, dont la proposition a été adoptée avec une très confortable majorité, le 9 décembre, en commission des affaires juridiques du Parlement européen.

2.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) ⁸

A l'instar de l'UNISOC au niveau fédéral et de la CBENM en Région bruxelloise, l'UNIPSO représente les intérêts du secteur à profit social en Région wallonne et en Communauté française.

L'un des dossiers majeurs traités à ces niveaux de pouvoir portait sur la réforme wallonne des Aides Publiques à l'Emploi (APE). A la différence de la Flandre, qui a réussi à effectuer en moins de trois ans sa réforme de l'ancien système des Agents Contractuels Subventionnés (ACS – GesCo en flamand), un dispositif conçu en période de chômage élevé, cela faisait plus de 10 ans qu'en Wallonie, les ministres de l'emploi successifs s'efforçaient, en vain, de parvenir au même résultat.

2021 fut historique à ce point de vue, parce qu'un accord a enfin pu être obtenu, à l'usure, même s'il faut malheureusement constater que cet accord n'est pas parvenu à modifier fondamentalement les paramètres de l'ancien système, qui se poursuit moyennant quelques aménagements à caractère plutôt cosmétique. Il s'agit ainsi d'une occasion malheureusement manquée, au moment où les pouvoirs publics démontrent de plus en plus leur volonté de faire fi des principes de base du pacte associatif, parfois également qualifié de « Charte associative ».

Ce pacte, ou cette charte, visait en effet à redéfinir le contexte d'une collaboration plus saine entre pouvoirs publics et associations, dans un souci de respect mutuel et de complémentarité plutôt que de concurrence.

Quoi qu'il en soit, l'horizon politique ainsi dégagé a permis de s'atteler à un autre projet d'envergure, celui des accords non-marchands, pour lequel les négociations avaient déjà commencé en 2020 dans un contexte de forte mobilisation syndicale.

Sur cette question également, l'année 2021 aura permis de moissonner largement les fruits de l'effort collectif grâce à l'excellente cohésion dont les représentants associatifs ont fait preuve, une cohésion à laquelle l'UNIPSO aura largement contribué par la façon dont elle a assuré à la fois la bonne information et la bonne coordination de ses membres.

C'est ainsi que, par exemple, il fut fréquemment recouru à la formule des « Conseils d'administration élargis », permettant une bonne représentation de l'ensemble des secteurs et des prises de décision aussi consensuelles que possible.

A la fin de l'année 2021, des conventions collectives de travail étaient soit signées, soit en passe de l'être, dans la plupart des secteurs concernés. La plupart prévoyaient l'octroi d'un jour de congé supplémentaire, en principe non récurrent, ainsi que des revalorisations barémiques contraintes de tenir compte des nouvelles classifications de fonctions dites « IFIC », du nom de l'institut mis en place à cette fin.

Un autre sujet largement abordé en 2021 au sein de l'UNIPSO fut celui de la réforme de la veille stratégique et de la fonction consultative de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Cette réforme, également sur le métier depuis plusieurs années, a pu progresser rapidement en 2021 au point qu'un accord sur ce sujet devrait pouvoir être obtenu dès le début de 2022.

A propos de concertation, on se doit de rappeler ici le Conseil Economique, Social et Environnemental de Wallonie (CESE), aux travaux duquel l'UNIPSO participe activement, qu'il s'agisse de ses instances ou de ses commissions et groupes de travail.

Un dernier développement important en 2021 fut celui des nouveaux projets, en particulier ceux liés à des financements européens. Un groupe de travail « Europe », également en gestation depuis plusieurs années, semble à présent avoir bien pris ses marques et se réunit désormais de façon régulière, avec une bonne participation des différents secteurs.

2.3 PLATE-FORME BELGE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE ⁹

Cette plateforme constitue le plus large lieu de concertation entre les différents acteurs publics et associatifs en charge de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Elle s'est réunie à trois reprises en 2021 et a principalement abordé les sujets suivants :

⁸ <http://www.unipso.be>

⁹ <https://www.mi-is.be/fr/plateforme-belge-contre-la-pauvrete-et-l'exclusion-sociale-eu2020#:~:text=La%20Plateforme%20belge%20est%20une,pauvrete%C3%A9%20et%20l'exclusion%20sociale.>

- L'élaboration du 4^{ème} plan fédéral de lutte contre la pauvreté, avec une attention particulière à la question de l'accès des groupes les plus vulnérables à la vaccination ;
- Mise en place d'un dispositif de suivi plus rapide de l'impact social pour les CPAS, le retard pris par le système classique ne leur permettant pas de réagir en temps suffisamment utile ;
- Echange sur la problématique du surendettement et, en particulier, sur le dispositif des règlements collectifs de dettes ;
- Présentation du nouveau baromètre de la pauvreté

Cette plateforme constitue une autre « porte » vers le niveau européen pour les questions spécifiquement liées à la lutte contre la pauvreté. On peut toutefois regretter à ce sujet qu'en raison de la priorité donnée, au niveau européen, à la reprise de la croissance, les programmes de réforme nationaux ont été fusionnées, en 2021, avec les « plans de relance et de résilience », ce qui a résulté en une absence quasi-totale de mesures liées à cet objectif de réduction de la pauvreté, qui constitue pourtant l'un des 5 objectifs-phares de ces programmes.

2.4 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ¹⁰

Cette Plateforme pluraliste constitue la principale représentante du volontariat en Belgique francophone et, avec sa consœur flamande, un élément constitutif du Conseil Supérieur des Volontaires, l'organisme officiel mis en place par les pouvoirs publics en vue d'organiser la concertation sur toute question concernant le volontariat.

Notre Caritas y est représentée par une collaboratrice de Caritas Vlaanderen dans le cadre des synergies entre nos deux organisations, synergie dont la promotion et l'organisation du volontariat constituent des priorités.

Cette plateforme a, bien évidemment, été concernée au premier chef par les rebondissements déjà évoqués de la loi sur le travail associatif, loi qui contribuait à brouiller la frontière qu'il s'impose de maintenir clairement entre ce qui relève du travail et de l'engagement désintéressé.

Outre ses actions en matière de plaidoyer, la plateforme pour le volontariat assume un rôle plus opérationnel en permettant la rencontre entre les (candidats) volontaires qui s'adressent à elle et ses associations-membres.

2.5 FONDS PRINCE PHILIPPE ¹¹

Ce fonds vise « à stimuler un dialogue permanent et des échanges entre les différentes Communautés du pays ».

Il mène actuellement des actions dans trois domaines principaux :

- Programmes d'échanges entre écoles francophones et néerlandophones (plus de 300 écoles participantes)
- Projet « ID City » visant à permettre à des jeunes en risque de décrochage scolaire ou social d'élaborer ensemble un projet, des « lauréats » étant élus parmi les jeunes eux-mêmes pour être, ensuite, accompagnés par des professionnels.
- Le projet « Belgodyssée » réunissant de jeunes journalistes francophones et néerlandophones pour la couverture conjointe d'un événement.

Le Comité de gestion de ce fonds s'est réuni à deux reprises en 2021. Quant à la remise des prix « Belgodyssée », elle a eu lieu cette année, crise sanitaire oblige, sous une forme virtuelle, à l'instar de ce qui s'était fait en 2020.

En outre, le Fonds a poursuivi, en 2021, deux nouvelles initiatives lancées en 2020 :

- La première, qualifiée de « Climathon », vise, dans le prolongement d'ID City, à promouvoir des projets de développement durable à l'échelle d'une ville et Communauté urbaine, en partenariat avec le monde associatif et la société civile. La question du lien à établir avec les autres Communautés linguistiques n'avait toutefois pas encore pu recevoir, à la fin de l'année, de réponse satisfaisante ;

¹⁰ <http://levolontariat.be>

¹¹ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Themes/Democracy/99639>

- La deuxième, qualifiée « Business Uniting Talent », consistait à promouvoir, avec la plateforme européenne « CSR Europe », la diversité dans le monde de l'entreprise.

3. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES

3.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) ¹²

Le CEDAG est le réseau européen représentant les intérêts communs aux associations d'intérêt général.

Sa principale fonction a été, depuis sa création, de servir de « chaînon manquant » entre ses membres et les plateformes associatives paneuropéennes et intersectorielles, auxquelles elles ne peuvent souvent adhérer dans la mesure où plusieurs d'entre elles ne regroupent que des organisations capables de démontrer elles-mêmes une représentativité plus large que ne le peuvent les organisations nationales ou, a fortiori, régionales.

Traditionnellement, elle est reconnue comme l'organisation disposant de la meilleure expertise pour les questions liées au statut européen des associations sans but lucratif, en raison de ses réalisations passées en ce domaine. C'est donc avec une grande satisfaction que l'on a appris, comme déjà mentionné dans ce rapport, que le processus visant l'adoption d'un tel statut reprenait un nouveau départ, grâce à l'initiative prise au Parlement européen par l'un de ses membres, M. Sergueï Lagodinsky. Le CEDAG a, de ce fait, été sollicité de façon précoce pour des avis sur les premiers projets législatifs, un processus appelé à se poursuivre de façon plus intense en 2022.

2021 fut également une année importante pour le CEDAG sur un autre plan. En effet, comme il n'apparaissait plus possible de lui rendre un nouveau souffle sans un investissement accru en temps de travail, c'est en 2021 que les contacts pris de longue date avec l'UNIPSO, le seul autre membre actif de cette structure, ont pu aboutir à un accord sur le détachement de l'un de ses collaborateurs, M. Mathieu de Poorter, pour assumer désormais la présidence du CEDAG.

En outre, c'est également en 2021 que l'on apprenait qu'un projet introduit par Social Services Europe (cfr. *infra*), auquel le CEDAG participe, avait été retenu par l'Union européenne, ce qui permettra de disposer de ressources supplémentaires qui lui seront bien nécessaires.

3.2 PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») ¹³

Cette plateforme est la principale coupole représentative du secteur social au niveau européen, et se compose d'une quarantaine d'organisations européennes dont Caritas Europa et le CEDAG.

Traditionnellement financée par la Commission sur deux lignes budgétaires (non-discrimination et inclusion sociale), elle bénéficie, depuis 2005, d'un cadre mieux adapté à sa spécificité, lui permettant ainsi de développer à la fois des actions relatives aux deux thèmes susmentionnés et des actions plus généralement liées au dialogue civil et à la démocratie participative.

La plateforme sociale a connu, en 2021, une belle reprise après une année difficile qui avait notamment vu partir plusieurs de ses permanents, dont sa directrice.

Grâce à l'engagement de son Président, ses administrateurs, ses autres permanents et l'ensemble de ses membres, la Plateforme sociale a, en effet, pu remporter un important succès d'estime lors du sommet européen qui s'est tenu à Porto le 7 mai, sommet au cours duquel elle a pu intervenir au plus haut niveau et plaider avec force pour une mise en œuvre aussi complète que possible du socle européen des droits sociaux.

Au plan interne, enfin, 2021 a vu la plateforme recruter une nouvelle directrice débordante d'énergie, Alva Finn, ainsi que l'élection de deux nouvelles administratrices en remplacement de ceux dont le mandat était échu.

¹² <http://www.cedag-eu.org>

¹³ <http://www.socialplatform.org>

3.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)

Ce réseau, le principal représentant, dans l'Union européenne, des services sociaux non-lucratifs, a été fondé en 2011, mais c'est en 2013 qu'il a formellement acquis la personnalité juridique sous forme d'association internationale sans but lucratif de droit belge. Il constitue le prolongement de l'ancien « réseau informel des prestataires européens de services sociaux » (INSSP), et regroupe notamment Caritas Europa ainsi que le CEDAG.

Les membres de ce réseau sont, pour la plupart, des membres de la plate-forme sociale qui ont estimé devoir disposer d'un lieu où puissent être approfondies les questions spécifiques aux prestataires de services sociaux. Outre les échanges réguliers sur les questions d'actualité, c'est également au sein de ce réseau qu'est né le projet « PESSIS », déjà évoqué dans ce rapport. Ce projet, financé par la Commission européenne, vise à promouvoir la représentation des prestataires de services sociaux et de santé dans le dialogue social en Europe, à l'instar de ce qui est déjà le cas en Belgique.

Comme déjà mentionné, ce réseau a obtenu, en 2021, un beau succès avec l'introduction réussie, auprès de l'Union européenne, d'un projet visant à doter les réseaux nationaux de prestataires de services sociaux et de santé, ainsi que les autorités de gestion (*Managing authorities*) d'une infrastructure d'expertise et de conseil visant à leur faciliter l'accès aux programmes européens.

Ce projet, intitulé « SESK » (pour « Social sERviceS helpdesK on EU Funds) s'étalera sur une durée de 2 ans et permettra l'engagement d'environ 14 permanents qui seront répartis entre les différentes organisations participantes.

Sur un plan interne, SSE a également connu un développement important en 2021 avec l'engagement à mi-temps, mais que le projet « SESK » permettra d'étendre à un plein-temps, d'un coordinateur disposant d'une grande et longue expertise dans les questions sociales européennes, M. Mathias Maucher.

En vertu du principe des présidences tournantes, c'est au nouveau président du CEDAG, M. Mathieu de Poorter, qu'écherra la présidence de SSE en 2022.

3.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) ¹⁴

« Social Economy Europe », précédemment la « Conférence européenne permanente des coopératives, Mutualités, Associations et Fondations » (CEP-CMAF), est la principale plate-forme européenne de l'économie sociale. Le CEDAG y représente sa composante associative, qui en est également la principale d'un point de vue numérique – même s'il serait injustifié de considérer que l'ensemble du monde associatif relève à proprement parler de l'économie sociale.

Son rôle principal a consisté à venir en appui à l'intergroupe « Economie sociale » du Parlement européen, ainsi qu'à promouvoir l'économie sociale dans toutes les enceintes européennes concernées.

SEE a pu se réjouir en particulier, en 2021, de l'adoption, par l'Union européenne, d'un « Plan d'action pour l'économie sociale », qui reconnaît notamment la contribution importante de cette dernière à ses objectifs.

CONCLUSION

Un regard sur l'année écoulée fait apparaître deux axes prioritaires pour nos Caritas au cours de celles qui la suivront :

1. Le renforcement de notre dispositif d'intervention d'urgence en Belgique, les inondations du mois de juillet ayant mis en évidence un défaut de préparation à tous niveaux. Des initiatives ont déjà été prises à cet égard à travers un renforcement de la coopération opérationnelle entre notre Caritas et Caritas Secours, mais le chemin à parcourir reste encore long, notamment si l'on souhaite y associer un large ensemble d'intervenants susceptibles de collaborer en ce domaine, tant au sein qu'à l'extérieur du réseau « Caritas » ;
2. L'engagement dans une démarche de réflexion, de réforme et de planification stratégique tenant compte de nouvelles attentes et de nouveaux besoins, non seulement d'un point de vue

¹⁴ <http://www.socialeconomy.eu.org/>

opérationnel comme celui qui vient d'être évoqué, mais également dans la perspective du renforcement de nos missions de formation et de conseil, en particulier dans la perspective de la *formation du cœur* que rappelait l'encyclique *Deus Caritas est*, une perspective ouverte également aux personnes et organisations n'appartenant pas strictement au réseau « Caritas ».

A titre d'exemple de ce deuxième axe, on peut évoquer le grand enthousiasme suscité par nos démarches relatives à l'éthique des placement financiers, un domaine dont nous découvrons qu'il n'est plus permis de l'ignorer tant son impact est important.

De même, nous constatons que les questions de gouvernance se posent sans cesse de façon de plus en plus insistante dans la plupart des organisations, qu'elles relèvent ou non de nos secteurs d'activité traditionnels. Les besoins d'échange, de formation et de conseil y sont également considérables. Il appartiendra à nos instances de se prononcer sur ces projets sans tarder.

Annexe 1 : représentants des membres et administrateurs au 19/1/2022

	AG	CA
Evêque-délégué : M ^{gr} . Jean-Pierre Delville	*	*
Président : M. Peter Annegarn	*	*
M. Jean Spronck (Caritas secours)	*	*
M. François Cornet (Caritas International Belgique)	*	*
M. Christophe Happe (UNESSA)	*	*
M ^{me} Axelle Fischer (Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble)	*	*
M. Denis Henrard (FIMS/UNESSA)	*	*
M. l'Abbé Philippe Coibion (diocèse de Namur)	*	*
Mme Marie-Françoise Boveroulle (vicariat de Bruxelles)	*	*
M. l'Abbé Giorgio Tesolin (diocèse de Tournai)	*	*
D ^{hr} . Dominic Verhoeven (Caritas Vlaanderen)	*	*
M. Guy Schyns (diocèse de Liège)	*	
M. Frank De Coninck (Caritas International Belgique)	*	
M. Michel de Lamotte (Diocèse de Liège)	*	
M. Angelo Simonazzi (diocèse de Tournai)	*	
Mme Brigitte Melis (Vicariat du Brabant wallon)	*	
M. Frank De Coninck (Caritas International Belgique)	*	
M. Stephan Mercier (UNESSA)	*	
M. Christian Valenduc (Entraide et Fraternité – Action Vivre Ensemble)	*	
M. Michel Verhulst (Caritas Belgica)	*	
Rde Sœur Françoise Schuermans (CoReB)	*	

Annexe 2 : liste des mandats du Secrétaire général au 1/1/2022.

	AG	CA
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invité	invité
Caritas Vlaanderen ASBL	X	X
Caritas catholica Belgica ASBL	X	X
Caritas international Belgique ASBL	X	X
Caritas direct ASBL	X	X
Caritas secours ASBL	X	X
Caritas Wallonie ASBL	X	X
Caritas Europa AISBL	X	Trésorier
Caritas Internationalis – Commission des affaires juridiques (LAC)	n.a.	n.a.
Entraide & Fraternité ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble ASBL	X	Observ
Commission épiscopale « Diaconie »	n.a.	n.a.
Union Nationale des Entreprises à Profit Social (UNISOC - ex-CENM) ASBL	X	X
Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO - ex-UFENM) ASBL	X	X
Conseil national du travail - GT "Europe"	n.a.	n.a.
Comité économique et social de Wallonie – Commission « Finances – institutionnel »	n.a.	n.a.
Société interrégionale Caritas Sar-Lor-Lux GEIE	X	X
Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) AISBL	X	X
Parlement européen - intergroupe "économie sociale"	n.a.	n.a.
Social Economy Europe ASBL	X	X
Social Services Europe AISBL	X	X
Plateforme des ONG européennes du secteur social AISBL	X	Observ.
Service public de programmation « intégration sociale » - Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale	n.a.	n.a.
Fonds Prince Philippe – Comité de gestion	n.a.	n.a.
ASBL « Viviers Santé » (Grand Hôpital de Charleroi)	X	X
ASBL Grand Hôpital de Charleroi	X	

Annexe 3 : liste et tâches des permanents, régime de travail au 1/1/2022

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Type de contrat</u>	<u>Date entrée</u>	<u>Barème</u>
EMPLOYES				
Patrick Debucquois	Secrétaire général	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Hossein Glilah	Comptable	CDI ACS	1/01/1990	ACS B101
Hélène Agelacis	Secrétaire	CDI ACS	1/04/2013	ACS
Emmanuelle Mpazn	Commis	CDI ACS mi temps	1/07/2019	ACS E101
PREPENSIONNEES				
Francine Debecker				
Patricia de Hemptinne				

Le personnel dispose de chèques-repas ; le Secrétaire général, engagé sous le même régime qu'auprès de son employeur précédent (FIH), bénéficie de la reprise de son assurance-groupe.

Nous remercions la Région bruxelloise et Actiris pour leur intervention financière dans le traitement de plusieurs de nos permanents.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES	4
1.1 LE SECRETARIAT GENERAL	4
1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA	4
1.3 CARITAS WALLONIE	5
1.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »	5
1.5 L'UNIVERSITE DE NAMUR	6
1.6 LES BATISSEURS	6
1.7 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE- LUXEMBOURG »	6
1.8 CARITAS EUROPA	7
1.9 CARITAS INTERNATIONALIS	8
1.10 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française.....	8
2. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND	8
2.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC)	8
2.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO)	10
2.3 PLATE-FORME BELGE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	10
2.4 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV)	11
2.5 FONDS PRINCE PHILIPPE	11
3. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES	12
3.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG)	12
3.2 PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS »)	12
3.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)	13
3.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF)	13
CONCLUSION	13